Exemplaire destiné — au Greffe du Tribunal de Commerce *
— à la Banque Nationale de Belgique *

90.101 4608

C1.

COMPTES ANNUELS

RAISON OU DENOMINATION SOCIALE : YPLON S.A.
(anciennement EUROPEAN DETERGENTS S.A.)

Forme juridique : Société Anonyme

Adresse : Rue Moulin Masure N° : 6 Bte :

Code postal : 7732 Commune : ESTAIMPUIS

Registre Commerce Lieu : TOURNAI N° : 67 627

Numéro de T.V.A. ou Numéro National 403.984.016

DATE 30 / 03 / 90 du dépôt de l'acte constitutif OU du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts.

COMPTES ANNUELS AU 31/ 12 / 89 approuvés par l'assemblée générale du 28 / 05 / 90

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01 / 01 / 89 au 31 / 12 / 89

Exercice précédent du 01 / 01 / 88 au 31 / 12 / 88

LISTE COMPLETE DES ADMINISTRATEURS, GERANTS ET COMMISSAIRES

DJC DUNSTONE - Seven Dials Court 9 - Monmouthstreet,29/39 - Covent Garden LONDON

NR POPHAM - Boslaan, 8 - 1980 TERVUREN

R. DEWULF - Schuilhavenlaan, Vissersdorp 18 - 8470 DE PANNE

A. FAVIER - c/o BP France, 10 Quai P. Doumer - F 92412 COURBEVOIE-PARIS

RA GODDARD - Desguinlei 90B8i - 2018 ANTWERPEN

A. LEMAIRE - Korbeekdam, 10 - 3310 OUD HEVERLEE

R. MAENHOUT - Hoge Haar, 31 - 2232 SCHILDE

TR MOOREY - 30, Shorehamlane, Riverhead, Seven Oaks - KENT - UK (depuis 29/9/89)
CRJ PRITCHARD - 9 Sherington Avenue, Hatch End - Middlesex - UK (depuis 29/9/89)

KB WINPENNY - Middleton Way, Manchester - UK (depuis 31/3/89)

AW JACKSON - (jusqu'au 29/9/89) Legh Road, Presthey - Cheshire - UK

JW WIDDUP - (jusqu'au 29/9/89) 528 Brandlesholme Road Bay - Lancashire - UK

Commissaires - Réviseur

BBKS représenté par MMC SAINTENOY et L. BOEYNAEMS

(éventuellement suite page)

Nombre de pages déposées : (normalisées : ; non normalisées :)

Numéros des pages normalisées, non déposées parce que sans objet :

Le rapport de gestion — a été déposé au greffe du tribunal de commerce *

— peut être consulté et obtenu au siège social de la société *

Signature (nom et qualité)

Signature (nom et qualité)

* Biffer ce qui ne convient pas.

R.A. GODDARD
Administrateur - Bestuurder

N.R. POPHAM
Administrateur Délégué - Afgw. Best.

31049 XL 06-10-87 © Banque Nationale de Belgique.

NAT	GR	Date du dépôt	Pages	L	ZONE RESERVEE 8	N° FILM	PAGE	X	9
40	26	200690	19	F	CM 0 P 1 T 1	90.101	4609		
T.V.A.	403.984.016								C2.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
1. BILAN APRES REPARTITION			
ACTIF			
ACTIFS IMMOBILISES	20/28	1.116.937	546.269
I. Frais d'établissement (ann. I)	20		
II. Immobilisations incorporelles (ann. II)	21	175.564	34.675
III. Immobilisations corporelles (ann. III)	22/27	935.376	504.624
A. Terrains et constructions.	22	439.238	232.183
B. Installations, machines et outillage	23	441.810	240.833
C. Mobilier et matériel roulant	24	54.221	31.488
D. Location-financement et droits similaires	25		
E. Autres immobilisations corporelles	26	107	120
F. Immobilisations en cours et acomptes versés	27		
IV. Immobilisations financières (ann. IV et V)	28	5.997	6.970
A. Entreprises liées.	280/1		
1. Participations.	280		
2. Créances	281		
B. Autres entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	282/3	69	69
1. Participations.	282	69	69
2. Créances	283		
C. Autres immobilisations financières	284/8	5.928	6.901
1. Actions et parts	284	15	15
2. Créances et cautionnements en numéraire	285/8	5.913	6.886
ACTIFS CIRCULANTS	29/58	2.368.899	1.510.354
V. Créances à plus d'un an	29	572	990
A. Créances commerciales	290		
B. Autres créances.	291	572	990
VI. Stocks et commandes en cours d'exécution	3	694.856	343.115
A. Stocks.	30/36	694.856	343.115
1. Approvisionnements	30/31	339.184	175.203
2. En-cours de fabrication	32	22.442	16.343
3. Produits finis.	33	269.102	120.313
4. Marchandises	34	59.666	23.801
5. Immeubles destinés à la vente.	35	4.462	7.455
6. Acomptes versés.	36		
B. Commandes en cours d'exécution	37		
VII. Créances à un an au plus	40/41	1.246.794	1.158.183
A. Créances commerciales	40	1.183.943	993.992
B. Autres créances.	41	62.851	164.191
VIII. Placements de trésorerie (ann. V et VI)	50/53	408.000	
A. Actions propres.	50		
B. Autres placements	51/53	408.000	
IX. Valeurs disponibles	54/58	15.973	6.076
X. Comptes de régularisation (ann. VII)	490/1	2.704	1.990
TOTAL DE L'ACTIF	20/58	3.485.836	2.056.623

31049 XL 06-10-87 © Banque Nationale de Belgique.

T.V.A. 403.984.016

90.101 4610

C3.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
PASSIF			
CAPITAUX PROPRES	10/15	460.213	191.127
I. Capital (ann. VIII)	10	1.080.000	600.000
A. Capital souscrit	100	1.080.000	600.000
B. Capital non appelé (–)	101	( )	( )
II. Primes d'émission	11	88.571	95.180
III. Plus-values de réévaluation	12		
IV. Réserves	13	209.510	209.288
A. Réserve légale	130	29.742	29.742
B. Réserves indisponibles	131		
1. Pour actions propres	1310		
2. Autres	1311		
C. Réserves immunisées	132	123.597	123.375
D. Réserves disponibles.	133	56.171	56.171
V. Bénéfice reporté	140		
Perte reportée (–)	141	(953.336)	(719.303)
VI. Subsides en capital	15	35.468	5.962
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES **VII. Provisions pour risques et charges**	16	159.825	208.277
A. Pensions et obligations similaires	160	93.562	124.316
B. Charges fiscales.	161		
C. Grosses réparations et gros entretien	162		
D. Autres risques et charges (ann. IX)	163/9	66.263	83.961
DETTES	17/49	2.865.798	1.657.219
VIII. Dettes à plus d'un an (ann. X)	17	723.945	394.502
A. Dettes financières	170/4	723.945	394.502
1. Emprunts subordonnés	170		
2. Emprunts obligataires non subordonnés.	171		
3. Dettes de location-financement et assimilées	172		
4. Etablissements de crédit	173	101.000	
5. Autres emprunts	174	622.945	394.502
B. Dettes commerciales	175		
1. Fournisseurs	1750		
2. Effets à payer	1751		
C. Acomptes reçus sur commandes	176		
D. Autres dettes	178/9		
IX. Dettes à un an au plus (ann. X)	42/48	2.124.233	1.257.237
A. Dettes à plus d'un an échéant dans l'année	42	80.124	159
B. Dettes financières	43	614.182	320.110
1. Etablissements de crédit	430/8	109.182	28.511
2. Autres emprunts	439	505.000	291.599
C. Dettes commerciales	44	1.210.690	801.733
1. Fournisseurs	440/4	1.207.044	799.996
2. Effets à payer	441	3.646	1.737
D. Acomptes reçus sur commandes	46		
E. Dettes fiscales, salariales et sociales	45	146.414	82.050
1. Impôts	450/3	11.629	741
2. Rémunérations et charges sociales	454/9	134.785	81.309
F. Autres dettes	47/48	72.823	53.185
X. Comptes de régularisation (ann. XI)	492/3	17.620	5.480
TOTAL DU PASSIF	10/49	3.485.836	2.056.623

 © Banque Nationale de Belgique.

T.V.A. 403.984.016

90.101 4611

C4.

2. COMPTE DE RESULTATS

(sous la forme de liste)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
I. Ventes et prestations	70/74	5.789.184	3.045.027
A. Chiffre d'affaires (ann. XII, A)	70	5.682.166	3.037.015
B. Variation des en-cours de fabrication, des produits finis et des commandes en cours d'exécution (augmentation +, réduction −)	71	72.507	-1.426
C. Production immobilisée	72		
D. Autres produits d'exploitation (ann. XII, B)	74	34.511	9.438
II. Coût des ventes et des prestations (−)	60/64	(5.691.064)	(2.981.866)
A. Approvisionnements et marchandises	60	3.958.600	1.768.400
1. Achats	600/8	3.986.774	1.808.878
2. Variation des stocks (augmentation −, réduction +)	609	-28.174	-40.478
B. Services et biens divers	61	860.878	658.513
C. Rémunérations, charges sociales et pensions (ann. XII, C2)	62	763.346	422.171
D. Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	630	140.326	64.023
E. Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales (dotations +, reprises −) (ann. XII, D)	631/4	2.661	- 577
F. Provisions pour risques et charges (dotations +, utilisations et reprises −) (ann. XII, C3 et E)	635/7	-48.452	59.015
G. Autres charges d'exploitation (ann. XII, F)	640/8	13.705	10.320
H. Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (−)	649	( )	( )
III. Bénéfice d'exploitation (+)	70/64	98.120	63.161
Perte d'exploitation (−)	64/70	( )	( )
IV. Produits financiers	75	38.489	46.907
A. Produits des immobilisations financières	750	23	
B. Produits des actifs circulants	751	7.442	37.961
C. Autres produits financiers (ann. XIII, A)	752/9	31.024	8.946
V. Charges financières (−)	65	(154.833)	(94.631)
A. Charges des dettes (ann. XIII, B)	650	110.184	66.021
B. Réductions de valeur sur actifs circulants autres que ceux visés sub. II.E. (dotations +, reprises −) (ann. XIII, C)	651	7.791	4.828
C. Autres charges financières (ann. XIII, D)	652/9	36.858	23.782
VI. Bénéfice courant avant impôts (+)	70/65		15.437
Perte courante avant impôts (−)	65/70	(18.224)	( )

90.101 4612

T.V.A. 403.984.016 — C5.

2. COMPTE DE RESULTATS
(sous la forme de liste) (suite)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
VI. Bénéfice courant avant impôts . . . (+)	*(70/65)*		15.437
Perte courante avant impôts . . . . (−)	*(65/70)*	(18.224)	
VII. Produits exceptionnels	76	53.152	29.164
A. Reprises d'amortissements et de réductions de valeur sur immobilisations incorporelles et corporelles	760		92
B. Reprises de réductions de valeur sur immobilisations financières	761		
C. Reprises de provisions pour risques et charges exceptionnels	762		
D. Plus-values sur réalisation d'actifs immobilisés .	763	405	
E. Autres produits exceptionnels (ann. XIV, A) .	764/9	52.747	29.072
VIII. Charges exceptionnelles . . . . . (−)	66	(268.739)	(356.288)
A. Amortissements et réductions de valeur exceptionnels sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles	660	1.260	
B. Réductions de valeur sur immobilisations financières	661	217.262	339.513
C. Provisions pour risques et charges exceptionnels	662		
D. Moins-values sur réalisation d'actifs immobilisés	663	4.254	449
E. Autres charges exceptionnelles (ann. XIV, B) .	664/8	45.963	16.326
F. Charges exceptionnelles portées à l'actif au titre de frais de restructuration . . . . . (−)	669	( )	( )
IX. Bénéfice de l'exercice avant impôts . (+)	70/66		
Perte de l'exercice avant impôts . . (−)	66/70	(233.811)	(311.687)
X. Impôts sur le résultat . . . . (−)(+)	67/77		
A. Impôts (ann. XV) . . . . . (−)	670/3	( )	( )
B. Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales	77		
XI. Bénéfice de l'exercice . . . . . (+)	70/67		
Perte de l'exercice . . . . . (−)	67/70	(233.811)	(311.687)
XII. Prélèvements sur les réserves immunisées. . . . . (+)	78		
Transfert aux réserves immunisées . . (−)	68	(222)	( )
XIII. Bénéfice de l'exercice à affecter . . .	*(70/68)*		
Perte de l'exercice à affecter . . . (−)	*(68/70)*	(234.033)	(311.687)

 © Banque Nationale de Belgique.

90.101 4613

T.V.A.	403.984.016	C6.

AFFECTATIONS ET PRELEVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent
		(en milliers de francs)	
A. Bénéfice à affecter	70/69		
Perte à affecter (–)	69/70	(953.336)	(719.303)
1. Bénéfice de l'exercice à affecter	70/68		
Perte de l'exercice à affecter (–)	68/70	(234.033)	(311.687)
2. Bénéfice reporté de l'exercice précédent	790		
Perte reportée de l'exercice précédent (–)	690	(719.303)	(407.616)
B. Prélèvements sur les capitaux propres	791/2		
1. sur le capital et les primes d'émission	791		
2. sur les réserves	792		
C. Affectations aux capitaux propres (–)	691/2	( )	( )
1. au capital et aux primes d'émission	691		
2. à la réserve légale	6920		
3. aux autres réserves	6921		
D. Résultat à reporter			
1. Bénéfice à reporter (–)	693	( )	( )
2. Perte à reporter	793	953.336	719.303
E. Intervention d'associés dans la perte	794		
F. Bénéfice à distribuer (–)	694/6	( )	( )
1. Rémunération du capital	694		
2. Administrateurs ou gérants	695		
3. Autres allocataires	696		

3. ANNEXE

	Codes	Montants
I. ETAT DES FRAIS D'ETABLISSEMENT, *en milliers de francs* (rubrique 20 de l'actif)		
Valeur comptable nette au terme de l'exercice précédent	8001	
Mutations de l'exercice :		
. Nouveaux frais engagés	8002	2.017
. Amortissements (–)	8003	(2.017)
. Autres (+)(–)	8004	
Valeur comptable nette au terme de l'exercice	8005	–
dont : — Frais de constitution et d'augmentation de capital, frais d'émission d'emprunts, primes de remboursement et autres frais d'établissement	200/2	
— Frais de restructuration	204	

 © Banque Nationale de Belgique.

II. ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES, *en milliers de francs* (rubrique 21 de l'actif)

	Codes	1 Frais de recherche et de développement	2 Concessions, brevets, licences, etc.
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	801	20.452	25.481
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802	3.712	160.000
. Cessions et désaffectations (–)	803	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(–)	804		
Au terme de l'exercice	805	24.164	185.481
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (–)			
Au terme de l'exercice précédent	806	2.312	8.946
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807	4.275	18.548
. Repris (–)	808	( )	( )
. Acquis de tiers	809		
. Annulés (–)	810	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(–)	811		
Au terme de l'exercice	812	6.587	27.494
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) – (c)	813	17.577	157.987

	Codes	3 Goodwill	4 Acomptes versés
a) VALEUR D'ACQUISITION			
Au terme de l'exercice précédent	801		
Mutations de l'exercice :			
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	802		
. Cessions et désaffectations (–)	803	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(–)	804		
Au terme de l'exercice	805		
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (–)			
Au terme de l'exercice précédent	806		
Mutations de l'exercice :			
. Actés	807		
. Repris (–)	808	( )	( )
. Acquis de tiers	809		
. Annulés (–)	810	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(–)	811		
Au terme de l'exercice	812		
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) – (c)	813		

 © Banque Nationale de Belgique.

90.101 4615

T.V.A. 403.984.016 — C8.

III. ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES, *en milliers de francs* (rubriques 22 à 27 de l'actif)

	Codes	1 Terrains et constructions *(rubrique 22)*	2 Installations, machines et outillage *(rubrique 23)*	3 Mobilier et matériel roulant *(rubrique 24)*	4 Location-financement et droits similaires *(rubrique 25)*	5 Autres immobilisations corporelles *(rubrique 26)*	6 Immobilisations en cours et acomptes *(rubrique 27)*
a) VALEUR D'ACQUISITION							
Au terme de l'exercice précédent	815	328.823	614.492	66.065		125	
Mutations de l'exercice :							
. Acquisitions, y compris la production immobilisée	816	290.885	382.138	70.030			
. Cessions et désaffectations (–)	817	( )	(15.411)	(4.800)	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(–)	818						
Au terme de l'exercice	819	619.708	981.219	131.295		125	
b) PLUS-VALUES							
Au terme de l'exercice précédent	820						
Mutations de l'exercice :							
. Actées	821						
. Acquises de tiers	822						
. Annulées (–)	823	( )	( )	( )	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(–)	824						
Au terme de l'exercice	825						
c) AMORTISSEMENTS ET REDUCTIONS DE VALEUR (–)							
Au terme de l'exercice précédent	826	96.640	373.659	34.577		5	
Mutations de l'exercice :							
. Actés	827	24.600	71.420	20.713		13	
. Repris (–)	828	( )	( )	( )	( )	( )	( )
. Acquis de tiers	829	59.230	101.710	25.792			
. Annulés (–)	830	( )	(7.380)	(4.008)	( )	( )	( )
. Transférés d'une rubrique à une autre (+)(–)	831						
Au terme de l'exercice	832	180.470	539.409	77.074		18	
d) VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) – (c)	833	439.238	441.810	54.221		107	
dont : . terrains et constructions	250						
. installations, machines et outillage	251						
. mobilier et matériel roulant	252						

31049 XL 06-10-87 © Banque Nationale de Belgique.

T.V.A. 403.984.016 — C9.

IV. ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIERES, *en milliers de francs* (rubrique 28 de l'actif)

	Codes	Entreprises 1 liées	2 avec un lien de participation	3 autres
1. Participations, actions et parts		*(rubrique 280)*	*(rubrique 282)*	*(rubrique 284)*
a) **VALEUR D'ACQUISITION**				
Au terme de l'exercice précédent	835	339.513	69	15
Mutations de l'exercice :				
. Acquisitions	836	217.262		
. Cessions et retraits (−)	837	( )	( )	( )
. Transferts d'une rubrique à une autre (+)(−)	838			
Au terme de l'exercice	839	556.775	69	15
b) **PLUS-VALUES**				
Au terme de l'exercice précédent	840			
Mutations de l'exercice :				
. Actées	841			
. Acquises de tiers	842			
. Annulées (−)	843	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(−)	844			
Au terme de l'exercice	845			
c) **REDUCTIONS DE VALEUR** (−)				
Au terme de l'exercice précédent	846	339.513		
Mutations de l'exercice :				
. Actées	847	217.262		
. Reprises (−)	848	( )	( )	( )
. Acquises de tiers	849			
. Annulées (−)	850	( )	( )	( )
. Transférées d'une rubrique à une autre (+)(−)	851			
Au terme de l'exercice	852	556.775		
d) **MONTANTS NON APPELES** (−)				
Au terme de l'exercice précédent	853			
Mutations de l'exercice (+)(−)	854			
Au terme de l'exercice	855	−	69	15
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE (a) + (b) − (c) − (d)	856			
2. Créances		*(rubrique 281)*	*(rubrique 283)*	*(rubrique 285/8)*
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE PRECEDENT	857			6.886
Mutations de l'exercice :				
. Additions	858			858
. Remboursements (−)	859	( )	( )	(1.210)
. Réductions de valeur actées (−)	860	( )	( )	( )
. Réductions de valeur reprises	861			
. Différences de change (+)(−)	862			
. Autres (+)(−)	863			(621)
VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE	864			5.913
REDUCTIONS DE VALEUR CUMULEES AU TERME DE L'EXERCICE	865			

 © Banque Nationale de Belgique.

T.V.A. 403.984.016 C 10.

V. PARTICIPATIONS ET ACTIONS DETENUES DANS D'AUTRES SOCIETES

Sont mentionnées ci-après, les sociétés dans lesquelles l'entreprise détient une participation au sens de l'arrêté royal du 8 octobre 1976 (comprise dans les rubriques 280 et 282 de l'actif) ainsi que les autres sociétés dans lesquelles l'entreprise détient des actions (comprises dans les rubriques 284 et 51/53 de l'actif) lorsque ces actions représentent 10 % au moins du capital souscrit.

Dénomination et siège	Actions détenues			Données extraites des derniers comptes annuels disponibles			
	directement		par filiales et sous-filiales	Comptes annuels arrêtés au	Unités monétaires	Capitaux propres	Résultat net
	Nombre	%	%			(+) ou (-) *(en milliers d'unités monétaires)*	
YPLON S.A. (France) Rue Degungand, 55 F - 92300 LEVALLOIS	887.056	0,5		31/12/89	FF	161.317	(22.245)
Artis s.c. Bruxelles	232						

 © Banque Nationale de Belgique.

T.V.A. 403.984.016 — C 11.

VI. PLACEMENTS DE TRESORERIE, AUTRES PLACEMENTS, *en milliers de francs* (rubrique 51/53 de l'actif)

	Codes	Exercice	Exercice précédent
Actions et parts	51		
Valeur comptable augmentée du montant non appelé	8681		
Montant non appelé (–)	8682	( )	( )
Titres à revenu fixe	52		
dont émis par des établissements de crédit.	8684		
Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit	53		
avec une durée résiduelle ou de préavis :			
. d'un mois au plus	8686		
. de plus d'un mois à un an au plus	8687		
. de plus d'un an	8688		
Autres placements de trésorerie non repris ci-avant	8689	408.000	

VII. COMPTES DE REGULARISATION, *en milliers de francs*

Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important.

Exercice

VIII. ETAT DU CAPITAL

	Codes	Montants en milliers de francs	Nombre d'actions
A. CAPITAL SOCIAL			
1. Capital souscrit (rubrique 100 du passif)			
— Au terme de l'exercice précédent.	8700	600.000	xxxxxxxxxxxxxxxxx
— Modifications au cours de l'exercice :			
Apport de marques		155.392	597.661
Prélèvement s/primes d'émission (montant constitué lors de l'apport)		4.608	–
Apport par SA.YPLON de branche activité		313.391	3.783.998
Augmentation par prélèvement s/primes d'émission		6.609	–
— Au terme de l'exercice	8701	1.080.000	xxxxxxxxxxxxxxxxx
2. Représentation du capital			
2.1. Catégories d'actions			
Actions sans désignation de valeur			
. ordinaires			6.421.094
. préférentielles			268.265
2.2. Actions nominatives ou au porteur			
Nominatives	8702	xxxxxxxxxxxxxxxxx	6.689.359
Au porteur	8703	xxxxxxxxxxxxxxxxx	

 © Banque Nationale de Belgique.

T.V.A. 403.984.016 — C 12.

VIII. ETAT DU CAPITAL (suite)

	Codes	1 Montant non appelé *(rubrique 101)*	2 Montant appelé, non versé
		(en francs)	
B. CAPITAL NON LIBERE Actionnaires redevables de libération			
(suite éventuellement page)			
TOTAL	871		
		1 Montant du capital détenu *(En milliers de francs)*	2 Nombre correspondant d'actions
C. ACTIONS PROPRES détenues par			
— la société elle-même.	872		
— ses filiales et sous-filiales	873		
D. ENGAGEMENTS D'EMISSION D'ACTIONS *(montants en milliers de francs)*			
1. Suite à l'exercice de droits de CONVERSION			
. Montant des emprunts convertibles en cours.	8740		
. Montant du capital à souscrire	8741		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre . . .	8742		
2. Suite à l'exercice de droits de SOUSCRIPTION			
. Nombre de droits de souscription en circulation	8745		
. Montant du capital à souscrire	8746		
. Nombre maximum correspondant d'actions à émettre . . .	8747		
E. CAPITAL AUTORISE NON SOUSCRIT . . . . . *(en milliers de francs)*	8751		
		1 Nombre de parts	2 Nombre de voix qui y sont attachées
F. PARTS NON REPRESENTATIVES DU CAPITAL	876		
dont : — détenues par la société elle-même	877		
— détenues par les filiales et sous-filiales	878		

IX. PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES, *en milliers de francs*

	Exercice
Ventilation de la rubrique 163/9 du passif si celle-ci représente un montant important.	
Provision RATEX	54.067
Provision points Artis en circulation	12.196

 © Banque Nationale de Belgique.

X. ETAT DES DETTES, *en milliers de francs*

A. VENTILATION DES DETTES A L'ORIGINE A PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DUREE RESIDUELLE

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) 1 échéant dans l'année (rubrique 42)	2 ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir (rubrique 17)	3 ayant plus de 5 ans à courir (rubrique 17)
Dettes financières	880	80.124	471.208	252.737
1. Emprunts subordonnés	881			
2. Emprunts obligataires non subordonnés	882			
3. Dettes de location-financement et assimilées	883			
4. Etablissements de crédit	884	18.500	65.000	36.000
5. Autres emprunts	885	61.624	406.208	216.737
Dettes commerciales	886			
1. Fournisseurs	887			
2. Effets à payer	888			
Acomptes reçus sur commandes	889			
Autres dettes	890			
TOTAL	891	80.124	471.208	252.737

B. DETTES GARANTIES
(comprises dans les rubriques 17 et 42/48 du passif)

	Codes	DETTES (OU PARTIE DES DETTES) **GARANTIES** PAR 1 **les pouvoirs publics belges**	2 des **sûretés réelles** constituées sur les actifs de l'entreprise
Dettes financières	892		
1. Emprunts subordonnés	893		
2. Emprunts obligataires non subordonnés	894		
3. Dettes de location-financement et assimilées	895		
4. Etablissements de crédit	896		
5. Autres emprunts	897		
Dettes commerciales	898		
1. Fournisseurs	899		
2. Effets à payer	900		
Acomptes reçus sur commandes	901		
Dettes fiscales, salariales et sociales	902		
1. Impôts	903		
2. Rémunérations et charges sociales	904		
Autres dettes	905		
TOTAL	906		

C. DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES

	Codes	Exercice
1. **Impôts** (rubrique 450/3 du passif)		
a) Dettes fiscales échues	9072	
b) Dettes fiscales non échues	9073	11.629
c) Dettes fiscales estimées	450	
2. **Rémunérations et charges sociales** (rubrique 454/9 du passif)		
a) Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	9076	
b) Autres dettes salariales et sociales	9077	134.785

 © Banque Nationale de Belgique.

T.V.A.	403.984.016	C 14.

XI. COMPTES DE REGULARISATION, *en milliers de francs*

Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important.

Exercice

XII. RESULTATS D'EXPLOITATION, *en milliers de francs*, sauf C1

A. CHIFFRE D'AFFAIRES NET (rubrique 70)

Ventilation par catégorie d'activité et marché géographique **à communiquer en annexe au document normalisé**, dans la mesure où, du point de vue de l'organisation de la vente des produits et de la prestation des services relevant des activités ordinaires de l'entreprise, ces catégories et marchés diffèrent entre eux de façon considérable.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
B. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION (rubrique 74) dont : subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des pouvoirs publics	740		
C1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL	9090	638	313
Ouvriers	9091	441	169
Employés	9092	197	144
Personnel de direction	9093		
Autres	9094		
C2. FRAIS DE PERSONNEL (rubrique 62)			
a) Rémunérations et avantages sociaux directs	620	544.914	311.561
b) Cotisations patronales d'assurances sociales	621	197.170	97.408
c) Primes patronales pour assurances extra-légales	622	4.295	3.784
d) Autres frais de personnel	623	13.826	6.277
e) Pensions	624	3.141	3.141
C3. PROVISIONS POUR PENSIONS (comprises dans la rubrique 635/7)			
Dotations (+); utilisations et reprises (−)	635	9.620	15.000
D. REDUCTIONS DE VALEUR (Rubrique 631/4)			
1. Sur stocks et commandes en cours			
. actées	9110	5.765	1.964
. reprises (−)	9111	(3.396)	(1.040)
2. Sur créances commerciales			
. actées	9112	3.939	1.716
. reprises (−)	9113	(3.647)	(3.217)
E. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (rubrique 635/7)			
Constitutions	9115	60.279	92.091
Utilisations et reprises (−)	9116	(108.731)	(33.076)
F. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION (rubrique 640/8)			
Impôts et taxes relatifs à l'exploitation	640	13.705	10.320
Autres	641/8		

 © Banque Nationale de Belgique.

	Codes	Exercice	Exercice précédent
XIII. RESULTATS FINANCIERS, *en milliers de francs*			
A. AUTRES PRODUITS FINANCIERS (rubrique 752/9)			
Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats :		8.516	852
. subsides en capital	9125	3.792	852
. subsides en intérêts	9126	4.724	
Ventilation des autres produits, s'ils sont importants.			
Différences de change		22.132	7.769
Escomptes obtenus		259	133
Autres		117	192
B. INTERETS PORTES A L'ACTIF	6503		
C. REDUCTIONS DE VALEUR SUR ACTIFS CIRCULANTS (rubrique 651)			
Actées	6510	7.791	4.828
Reprises (–)	6511	( )	( )
D. AUTRES CHARGES FINANCIERES (rubrique 652/9)			
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances	653	9.569	1.424
Ventilation des autres charges, si elles sont importantes.			
Différences de change		17.968	17.880
Frais bancaires		9.321	4.478

	Codes	Exercice
XIV. RESULTATS EXCEPTIONNELS, *en milliers de francs*		
A. Ventilation des AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS (rubrique 764/9), **s'ils sont importants.**		
Modification résultats des exercices antérieurs		52.747
B. Ventilation des AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES (rubrique 664/8), **si elles sont importantes.**		
Modification résultats des exercices antérieurs		45.963
XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT, *en milliers de francs*		
A. DETAIL DE LA RUBRIQUE 670/3		
1. Impôts sur le résultat de l'exercice :	9134	
a. Impôts et précomptes dus ou versés	9135	180
b. Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif (–)	9136	(180)
c. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif)	9137	
2. Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs :	9138	
a. Suppléments d'impôts dus ou versés	9139	
b. Suppléments d'impôts estimés (portés à la rubrique 450/3 du passif) ou provisionnés (portés à la rubrique 161 du passif)	9140	

 © Banque Nationale de Belgique.

XV. IMPOTS SUR LE RESULTAT, *en milliers de francs* (suite)

B. PRINCIPALES SOURCES DES DISPARITES ENTRE LE BENEFICE, AVANT IMPOTS, exprimé dans les comptes **ET LE BENEFICE TAXABLE ESTIME,** avec mention particulière de celles découlant de décalages dans le temps entre le bénéfice comptable et le bénéfice fiscal (si le résultat de l'exercice en est influencé de manière sensible au niveau des impôts)

Exercice

C. INCIDENCE DES RESULTATS EXCEPTIONNELS SUR LE MONTANT DES IMPOTS SUR LE RESULTAT DE L'EXERCICE

	Codes	Exercice
D. SOURCES DE LATENCES FISCALES (dans la mesure où ces indications sont importantes pour l'appréciation de la situation financière de l'entreprise)		
1. Latences actives	9141	
— Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs	9142	
2. Latences passives	9144	

XVI. AUTRES TAXES ET IMPOTS A CHARGE DE TIERS, *en milliers de francs*

	Codes	Exercice	Exercice précédent
A. Taxes sur la valeur ajoutée, taxes d'égalisation et taxes spéciales portées en compte :			
1. à l'entreprise (déductibles)	9145	682.468	336.866
2. par l'entreprise	9146	625.796	294.807
B. Montants retenus à charge de tiers, au titre de :			
1. précompte professionnel	9147	105.586	73.734
2. précompte mobilier	9148		

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, *en milliers de francs*

	Codes	Exercice
Garanties personnelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements de tiers	9149	
dont :		
. Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise	9150	
. Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise	9151	
. Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise	9153	

 © Banque Nationale de Belgique.

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, *en milliers de francs* (suite)

	Codes	Exercice	
Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres		**pour sureté de dettes et engagements**	
		1 de l'entreprise	2 de tiers
. Hypothèques :			
.. valeur comptable des immeubles grevés	916		
.. montant de l'inscription	917		
. Gage sur fonds de commerce :			
.. montant de l'inscription	918		
. Gages sur d'autres actifs :			
.. valeur comptable des actifs gagés	919		
. Sûretés constituées sur actifs futurs :			
.. montant des actifs en cause	920		

	Codes	Exercice
Biens et valeurs détenus par des tiers en leur nom mais aux risques et profits de l'entreprise, s'ils ne sont pas portés au bilan :		
Engagements importants d'acquisition d'immobilisations		
Engagements importants de cession d'immobilisations		
Marchés à terme :		
. Marchandises achetées (à recevoir)	9213	
. Marchandises vendues (à livrer)	9214	
. Devises achetées (à recevoir)	9215	
. Devises vendues (à livrer)	9216	

Engagements résultant de garanties techniques attachées à des ventes ou prestations déjà effectuées

(éventuellement suite page .....)

Litiges importants et autres engagements importants

Abandon de créances pour réserve de meilleures fortunes

Année :	1986	1987
Montant :	600.000	450.000

(éventuellement suite page .....)

 © Banque Nationale de Belgique.

XVII. DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN, *en milliers de francs* (suite)

Le cas échéant, description succincte du régime complémentaire de pension de retraite ou de survie instauré au profit du personnel ou des dirigeants et des mesures prises pour en couvrir la charge

	Code	Exercice
Pensions dont le service incombe à l'entreprise elle-même : . montant estimé des engagements résultant pour l'entreprise de prestations déjà effectuées	9220	
. bases et méthodes de cette estimation		

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION, *en milliers de francs*

	Codes	ENTREPRISES LIEES		ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		1 Exercice	Exercice précédent	2 Exercice	Exercice précédent
1. **IMMOBILISATIONS FINANCIERES**	925			69	69
. participations	926			69	69
. créances : subordonnées	927				
autres	928				
2. **CREANCES**	929	450.972	311.341		
. à plus d'un an	930				
. à un an au plus	931	450.972	311.341		
3. **PLACEMENTS DE TRESORERIE**	932	408.000			
. actions	933				
. créances	934	408.000			
4. **DETTES**	935	1.332.500	866.046		
. à plus d'un an	936	622.945	394.502		
. à un an au plus	937	709.555	471.544		

	Codes	ENTREPRISES LIEES (SUITE)	
		1 Exercice	Exercice précédent
5. – **GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES** constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées	938		24.714
– **GARANTIES PERSONNELLES ET REELLES** constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise	939		
6. **AUTRES ENGAGEMENTS FINANCIERS SIGNIFICATIFS**	940		

 © Banque Nationale de Belgique.

XVIII. RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIEES ET LES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION, *en milliers de francs* (suite)

	Codes	ENTREPRISES LIEES		ENTREPRISES AVEC LIEN DE PARTICIPATION	
		1 Exercice	Exercice précédent	2 Exercice	Exercice précédent
7. RESULTATS FINANCIERS					
. PRODUITS					
.. des immobilisations financières	942				
.. des actifs circulants	943	4.047	1.156		
.. autres produits financiers	944				
. CHARGES					
.. des dettes	946	97.521	60.005		
.. autres charges financières	947				
8. CESSION D'ACTIFS IMMOBILISES					
. plus-values réalisées	948				
. moins-values réalisées	949		449		

Si l'entreprise détient dans une autre entreprise une participation à laquelle est attachée la moitié au moins du nombre des voix présentes ou représentées à la dernière assemblée générale de cette autre entreprise, mais ne considère pas celle-ci comme une filiale ou une sous-filiale :

Entreprise dans laquelle la participation est détenue	Motif pour lequel elle n'est pas considérée comme filiale ou sous-filiale

XIX. RELATIONS FINANCIERES, *en milliers de francs,* AVEC LES ADMINISTRATEURS ET GERANTS

	Codes	Exercice
A. Créances existant à charge des administrateurs et gérants	9500	
B. Garanties constituées en leur faveur.	9501	
C. Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur	9502	
D. Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable :		
— aux administrateurs et gérants	9503	
— aux anciens administrateurs et anciens gérants	9504	

Conditions principales relatives aux postes 9500, 9501 et 9502.

 © Banque Nationale de Belgique.